

l'écho de Gex



Journal d'informations municipales

Dossier pages 6 et 7

Un ambitieux programme de travaux

Gex en mouvement



**Gex fête Noël du 3 au
24 décembre 2014**

p.5

Zoom sur...



**La Réserve naturelle
Haute Chaîne du Jura**

p.9

Se divertir à Gex



**Valses viennoises
le 30 janvier 2015**

p.11

>>> toute l'info sur
www.ville-gex.fr

Gex en images



**20-21
SEPTEMBRE
2014**

D'année en année, les

JOURNÉES DU PATRIMOINE

connaissent un nombre d'adeptes en constante augmentation. La mairie de Gex et l'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille ont proposé, sur le thème du « patrimoine culturel, patrimoine naturel », une visite des Berges aménagées du Journans et une balade du Pailly jusqu'au chalet des Platières.



**21
SEPTEMBRE
2014**

La section Pays de Gex de l'Union Nationale des

PARACHUTISTES

a honoré son patron, saint Michel, à Gex. Une messe a été célébrée par le curé de Varax, à laquelle ont participé une dizaine de drapeaux, d'associations patriotiques, entourant le chœur et une trentaine de membres de la section présidée par Roland LEVRAT, ainsi que le maire de Gex, Patrice DUNAND. Une cérémonie s'est ensuite déroulée au Monument aux morts du Mamelon Vert, avec la présence active de la batterie-fanfare de Gex. Le traditionnel repas a réuni une cinquantaine de convives.

**8
OCTOBRE
2014**

Plus d'une cinquantaine de personnes ont répondu présentes à l'invitation de monsieur le Maire et du conseil municipal lors de la traditionnelle cérémonie d'accueil des

NOUVEAUX ARRIVANTS

à laquelle a participé Monsieur le Sous-Préfet de Gex.



**2
OCTOBRE
2014**

Le spectacle de Natacha Milan avec la troupe Diabolo, proposé par le CCAS dans le cadre de **LA SEMAINE BLEUE** a fait la joie de nos Aînés, bien installés à l'espace Perdttemps.

Pour cette première

SOIRÉE DES 12-15 ANS

organisée par la mairie, 50 jeunes sont venus danser à la salle des fêtes sur les musiques proposées par le DJ Sébastien MALAVALLON aidé de Willy MEHAIS (Gexplosion). Merci au Comité des Œuvres Sociales de la Ville de Gex qui a organisé la buvette et la petite restauration. La 2^e édition est déjà en préparation pour 2015 !

**17
OCTOBRE
2014**



**3-5
OCTOBRE
2014**

Quel succès pour la 3^e édition du festival des

CONFRONTATIONS PHOTO

de Gex à l'espace Perdttemps dont la ville

était partenaire ! 40 photographes dont la fondation Gilles Caron, invitée d'honneur, 700 photos, 3 000 visiteurs en 3 jours, tels sont les faits marquants de ce splendide festival. Le collectif Confrontation vous donne rendez-vous en 2016 pour la 4^e édition.



**20-31
OCTOBRE
2014**

Pour cette 11^e édition du festival de cinéma jeune public

« P'TITS YEUX, GRAND ÉCRAN »

petits et grands ont pu partir à la découverte des Amériques. 1 859 personnes ont assisté à l'une des séances des 19 films diffusés au cinéma le Patio. Les ateliers et les spectacles ont affiché complets et l'exposition à la bibliothèque sur l'univers des États-Unis a enchanté les curieux.



Le déneigement, l'affaire de chacun



Tous les ans, de mi-novembre à mi-mars, les services municipaux se mobilisent pour pouvoir faire face aux chutes de neige et aux mauvaises conditions météorologiques. Dès les premiers flocons, un plan d'actions est mis en œuvre par la mairie mais le déneigement vous concerne aussi.

Côté mairie

Le déneigement correct des routes et des rues par les engins est impossible si des véhicules sont garés sur la chaussée. **Du 15 novembre jusqu'au 15 mars**, un arrêté municipal réglemente le déneigement des 40 km de voies par les agents communaux. En cas de chute de neige, **le stationnement des véhicules est interdit de 0 h à 9 h** : rues de Lyon, Léone de Joinville (place du Pont au pont du Jourmans), de Genève, des Terreaux, de l'Horloge, de la Fontaine, du Château, Charles Harent, des Acacias, Zégut, des Usiniers, des Abattoirs, de la Folatière, de l'Hospice, des Tulipiers, de Pitegny, des Grands Champs, de Gex-la-Ville, de Rogeland, du Mont Blanc et Marius Cadoz, chemins de l'Aiglette et du Pré de l'Étang, avenue de la Gare et place Perdtemps. **Le stationnement est strictement interdit** rues Jean Perrier et des Contamines, chemins des Issues et des Combes et ruelle de l'église. Attention ! Si votre véhicule gêne le déneigement, la Police Municipale pourra vous verbaliser.

Côté piétons

Une équipe des services municipaux est chargée du déneigement d'une grande partie des trottoirs en zone urbaine pour établir un cheminement piéton. Cet effort supplémentaire consenti par la commune pour des raisons élémentaires de sécurité du piéton ne dispense pas les riverains de leurs obligations.

Côté riverains

Les riverains sont tenus d'enlever la neige qui recouvre les trottoirs au droit de leur habitation ou commerce. Cette neige ne doit pas être jetée sur la voie publique, mais entassée sur le bord des trottoirs de manière à laisser libre un cheminement piéton. En cas de verglas, un bon état de passage devra également

être maintenu sur les trottoirs. Le sel de déneigement est efficace jusqu'à - 5°C (dans l'air) et en-dessous, l'effet inverse (gel) se produit.

Côté conducteurs

Il faut installer les équipements nécessaires et vérifier l'état et la pression des pneus, la batterie, l'éclairage et les essuie-glaces de son véhicule. Le maintien d'une vitesse modérée, l'augmentation de la distance de sécurité entre véhicules, l'anticipation des freinages sont autant de mesures indispensables pour sa propre sécurité et celle d'autrui. Privilégiez l'utilisation de transports en commun et n'utilisez votre véhicule qu'en cas de nécessité absolue. Merci pour votre compréhension et le respect de ces quelques règles.

Le saviez-vous ?

Toutes les routes de Gex ne sont pas déneigées par les services municipaux. Les routes départementales le sont par les agents du Conseil général de l'Ain.

Recensement obligatoire dès 16 ans

Le recensement est obligatoire dans les 3 mois suivant la date d'anniversaire des 16 ans des jeunes garçons et filles.



Présentez-vous (votre représentant légal et/ou vous-même) en mairie avec : le livret de famille et la carte d'identité ou le passeport en cours de validité. **L'attestation de recensement doit être conservée précieusement.** Elle est indispensable pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée. Ce recensement permettra votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, si vous avez effectué votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et si les conditions légales pour être électeur sont remplies. À la suite de votre recensement, vous serez convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée est un rendez-vous obligatoire qui concerne tous les jeunes Français, garçons et filles, entre 17 et 18 ans. Tout changement de situation familiale, professionnelle ou scolaire, tout changement d'adresse ou absence de plus de 4 mois, doit être signalé au centre du service national jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.defense.gouv.fr/jdc ou <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F870.xhtml>

LE MOT DU MAIRE



Patrice DUNAND
Maire de Gex

Nos capacités budgétaires nous ont permis de concentrer de nombreux travaux de voirie. L'automne, jusqu'ici clément, devrait permettre de mener à bien, avant la fin de l'année, ces chantiers importants. En plus des réfections de chaussées parfois très dégradées, cela nous permet de sécuriser les circulations piétonnes et de poursuivre notre maillage en bandes cyclables afin d'accroître les modes de déplacements doux dans des conditions sécurisantes. Toujours en direction des plus jeunes, un espace de jeux pour les petits et un city-stade pour les plus grands sont prévus dans les tous prochains mois dans l'espace Perdtemps et viendront compléter notre offre après la réalisation déjà opérationnelle du city-stade du Turet.

D'autres réalisations de ce type sont à l'étude pour le quartier de Tougin / Vertes Campagnes, ce qui permettra à nos jeunes de trouver, à Gex, des lieux conviviaux de rencontre autour du sport.

Belles fêtes de fin d'année.

À NOTER !

Inscriptions sur les listes électorales



Avez-vous pensé à vous inscrire ou à modifier votre adresse sur les listes électorales de Gex ? Les demandes d'inscription sont recevables **jusqu'au mercredi 31 décembre 2014 inclus.**

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

- soit en remplissant le formulaire de demande (à retirer en mairie ou sur le site <http://vosdroits.service-public.fr>) et en le déposant en mairie avec les pièces justificatives (copie de la pièce d'identité ou du passeport et justificatif de domicile à votre nom de moins de 3 mois, facture EDF, téléphone fixe, gaz).
- soit en ligne sur le site www.service-public.fr à la rubrique « services en ligne et formulaires ».

Attention ! Vous avez jusqu'au mercredi 31 décembre à 12 h (heure de fermeture de la mairie) et jusqu'à minuit par internet. Service élections : 04 50 42 63 19



Plus de 70 personnes ont participé à la réunion organisée par la mairie pour les habitants des secteurs des Vertes Campagnes, Tougin et Méribel le mercredi 5 novembre. Dans une ambiance conviviale et attentive, Monsieur le Maire, Patrice DUNAND, entouré de 8 adjoints et de 7 conseillers municipaux, a exposé les travaux réalisés, en cours puis à venir.

Dans les secteurs concernés par la réunion, ont été réalisés : la promenade le long des Berges du Journans, l'installation de 5 caméras de vidéo-protection du centre-ville jusqu'aux Vertes Campagnes, les travaux de rivières (l'Oudar, le By et le Journans) et la réfection de la rue de la Folatière. D'ici décembre, un passage piéton pour personnes à mobilité réduite va être adapté pour accéder à la galerie marchande de Carrefour Market. En 2015, la réfection de la voirie (éclairage, normes PMR des trottoirs) de la boucle des Vertes Campagnes sera prévue.

Monsieur le Maire expose ensuite les principaux travaux en cours et à venir dans Gex.

Après la présentation des projets, place aux questions / réponses du public. Ont été notamment évoqués les sujets suivants : l'installation d'une crèche supplémentaire, la voirie des Vertes Campagnes, les dépôts sauvages des ordures ménagères, l'éclairage public, le projet d'une nouvelle caserne des pompiers, le déploiement de la fibre optique dans certains quartiers, l'accès au parking de la promenade du Journans, les stationnements gênants sur le parking de Carrefour Market, la dangerosité du carrefour de Mury et la présentation du projet du BHNS.



➤ **Le mardi 11 novembre**, monsieur le Maire et le conseil municipal, en présence des autorités civiles, militaires, de la Batterie Fanfare et des Jeunes Sapeurs-Pompiers ont commémoré, avec solennité et recueillement, le centenaire du début de la 1^{re} guerre mondiale. Le public nombreux a été très attentif à la lecture, par deux jeunes de Gex, des 64 Gexois morts entre 1914 et 1920. Monsieur le Maire, lors de son discours, a cité des extraits d'une lettre écrite par un jeune breton de 18 ans, Eugène POÉZÉVERA, décrivant les horreurs de cette grande guerre pour laquelle il a laissé sa vie. Monsieur le Sous Préfet a lu le discours du secrétaire d'État aux anciens combattants rappelant les moments forts de cette guerre et le devoir de mémoire. Retrouvez le discours de Patrice DUNAND sur www.ville-gex.fr.



À VOTRE ÉCOUTE...

➤ **Les prochains conseils municipaux** auront lieu les **lundi 8 décembre 2014 et 12 janvier 2015 à 18 h 30**, salle du conseil municipal. Les séances sont publiques et ouvertes à tous. Consultez l'ordre du jour sur le site www.ville-gex.fr à la rubrique « conseil municipal ».

LES ÉCHOS DU CONSEIL

13 octobre 2014

La décision modificative n°4 du budget communal 2014 a été approuvée. Le Conseil Municipal valide la liste présentée par monsieur le Maire de 16 membres titulaires et 16 suppléants qui siégeront à la commission communale des impôts directs. Les tarifs pour les garderies périscolaires, centre de loisirs et restauration scolaire sont modifiés. Une subvention complémentaire de 123.42 € en 2014 sera versée à l'association « Réseau Noctambus ». Dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, une convention de partenariat avec l'association « Pays de Gex natation » et le protocole d'accord entre les communes de Gex et d'Echenevex sont approuvés. Monsieur le Maire est autorisé à entreprendre toutes les démarches pour que la ville de Gex soit classée comme ville touristique. Trois cabinets d'architectes sont retenus pour la restructuration et l'extension du groupe scolaire de Parozet.

12 novembre 2014

Le début de la séance a été largement occupé par le débat d'orientations budgétaires 2015.

Suite à la réforme sur les rythmes scolaires, le tableau des effectifs est mis à jour et un enseignant est recruté. Une nouvelle voie, située dans le quartier de Pitegny est dénommée impasse sur Crédette. Le conseil décide de rendre le régime de la déclaration préalable obligatoire pour les travaux de ravalement de façades à l'ensemble des zones urbaines, agricoles et naturelles du Plan Local d'Urbanisme. Un avis favorable est donné à la cession de 24 logements sis 55, 57 et 59 rue du Mont Blanc. La Commune accorde une garantie d'emprunt à la société Halpades pour la construction de 7 logements dans l'opération immobilière Eden Roc. Suite à un changement de la loi, de nouveaux représentants communaux au conseil d'administration du collège Charpak sont désignés. Le rapport annuel 2013 sur le prix et sur la qualité du service gestion et valorisation des déchets est à disposition des élus au secrétariat général.

BIENTÔT L'HIVER !

Les forfaits saison sont en vente à l'Office de Tourisme !



La station Monts-Jura ouvrira ses portes pour la saison d'hiver le 20 décembre 2014 et ce jusqu'à fin mars 2015.

Achetez vos forfaits saison au tarif promo jusqu'au 15 décembre.

Renseignements : Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille
Square Jean Clerc – B.P. 436 – 01174 GEX Cedex – Tél. +33 (0)4 50 41 53 85
info@paysdegex-lafaucille.com – www.paysdegex-lafaucille.com

Gex fête Noël



Du 3 au 24 décembre 2014

Les Vitrites de Gex et l'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille (O.T.P.G.F.), en partenariat avec la Mairie de Gex, vous invitent à venir partager des moments inoubliables du 3 au 24 décembre 2014.

Pour sa 9^e édition, cette manifestation vous réserve de nombreuses surprises ! Alors en attendant Noël, venez profiter des animations qui vous sont dédiées !

MERCREDI 3 DÉCEMBRE

► **« FLIC FLAC » Théâtre d'objets à la Salle des Fêtes de Gex à 16 h.**

Ce théâtre d'objets et ambiances poétiques pour une évocation du cirque est à découvrir les yeux grands ouverts ! Tarif de la saison culturelle de Gex.

Lancement officiel des festivités : rendez-vous à 17 h 45 au parc des Cèdres, devant la bibliothèque ou à l'espace Perdtamps.

Nous vous proposons une balade aux lampions jusqu'à la place de la Visitation où des boissons chaudes vous attendront, suivie du spectacle « Les Féeries Pyromaniées » où petits et grands seront fascinés par le pouvoir du feu.

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

► **Séance au cinéma « Le Patio » : dessin animé « De la neige pour Noël » à 11 h.**

À partir de 4 ans. Tarif unique à 3 €.

► **2 ateliers de magie de 10 h 30 à 12 h et de 15 h à 16 h 30 à la salle l'Expo.**

À partir de 7 ans. Apprenez les ficelles du métier de magicien avec Sébastien DRECQ. Animation suivie d'un goûter. Inscriptions obligatoires.

MERCREDI 10 DÉCEMBRE

► **Cortège de Noël et démonstration du travail d'attelage de bouviers bernois, de 14 h 30 à 17 h 30, place de la Visitation.**

Découvrez l'univers fascinant de ces chiens affectueux et profitez de la présence du Père Noël pour être pris en photo avec ces curieux animaux. Goûter offert !

► **Contes de Noël à 15 h 30 à la salle l'Expo, par Mme Reymermier.**

Pour les enfants de 4 à 10 ans.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

► **Jeux de société avec l'association « Les DARX Fantastiques » à la MJC de Gex.**

Journée continue de 9 h à 2 h du matin. Portes ouvertes. Adultes et enfants à partir de 7 ans (les enfants et ados doivent être accompagnés par un adulte).

► **« Le monde polaire » au parc des Cèdres de 10 h à 17 h 30.**

Avec Lungaiak, venez découvrir l'univers des chiens de traîneaux. Au programme : présentation des chiens, de la vie d'une meute, son utilité auprès des peuples du Grand Nord, ateliers bricolage, contes inuits, initiation à la canirando (participation financière). Activités possibles à partir de 6 ans. Inscriptions sur place.

► **Spectacle de marionnettes « Un cadeau pour deux » à 16 h à la salle l'Expo.**

Dès 3 ans. Représentation par Costanza Solari.

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

En avant-première au cinéma « Le Patio » : « Les Pingouins de Madagascar » à 10 h 30.

Conseillé à partir de 6 ans. Tarif unique : 3 €.

MERCREDI 17 DÉCEMBRE

Ateliers créatifs, créations d'origamis de Noël et maquillage de 14 h 30 à 16 h 30 à la galerie marchande du centre commercial des Vertes Campagnes.

Le Père Noël sera de la fête ! Inscriptions obligatoires pour les ateliers.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

► **Animations sur le marché de Gex de 10 h à 12 h place de la Visitation.**

Le Père Noël et son lutin offriront des ballons sculptés, papillotes et clémentines, accompagnés par M. HELLET et son orgue de Barbarie.

Pendant ce temps la compagnie Boudine'S vous transportera dans son univers burlesque... Ce duo hors du commun sera accompagné de son bouc nain et vous présentera des numéros d'acrobaties, jongleries, contorsions, équilibres...

► **Retrouvez la compagnie Boudine'S à la galerie marchande du centre commercial des Vertes Campagnes de 15 h 30 à 16 h 15 et de 17 h à 17 h 45.**

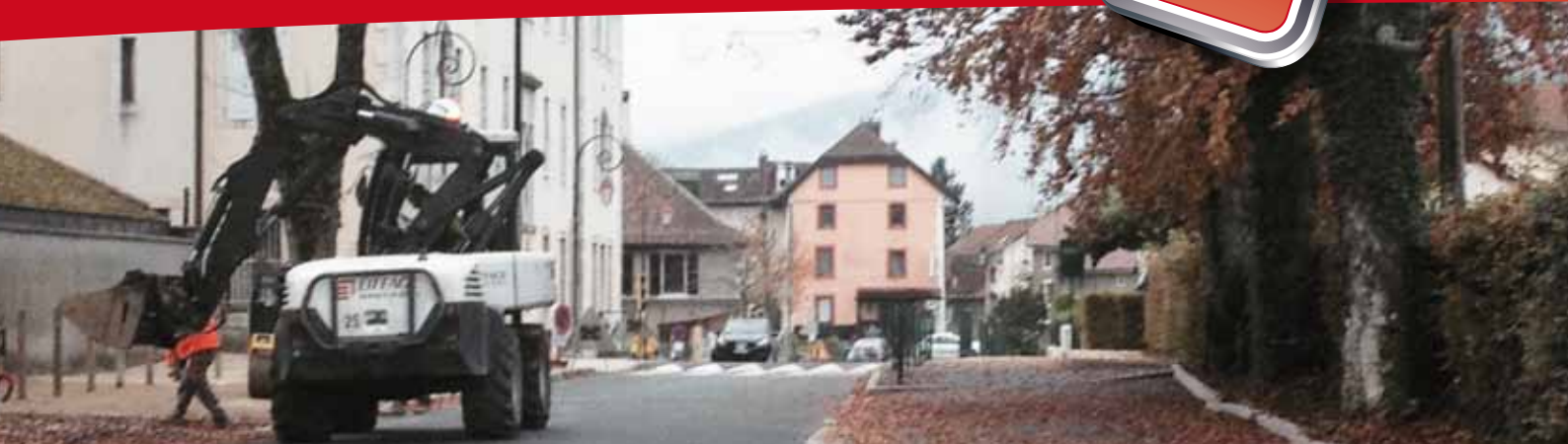
D'autres surprises vous attendent sur le marché de Gex en décembre. Les enfants sont aussi invités à participer à la fête en apportant leurs plus beaux dessins de Noël. Ils décoreront la salle l'Expo !

► L'association des Commerçants et Artisans de la ville, « Les Vitrites de Gex », organise un grand jeu pour fêter Noël.

Du 1^{er} au 24 décembre, venez chez vos 18 commerçants participants (la liste sera sur le programme des festivités de Noël de l'OTPGLF), des cartes à gratter vous attendent pour chaque achat : 90 bouteilles de champagne à gagner !

Vous pourrez participer au tirage au sort, en fin d'opération, et gagner 3 bons d'achat de 200 €.

Toutes ces animations sont gratuites (sauf mention contraire) !
Renseignements et inscriptions auprès de l'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille au 04 50 41 53 85 ou info@paysdegex-lafaucille.com



Un ambitieux programme de travaux pour les Gexois

Début septembre, les Gexois ont pu découvrir de nombreux chantiers, plus spécifiquement de voirie, répartis dans plusieurs quartiers de la ville. Ceux-ci traduisent la volonté de l'équipe municipale de permettre aux usagers de circuler dans Gex dans de meilleures conditions. Ce programme ambitieux de réfection de la voirie communale mais aussi de mise en conformité, voire d'agrandissement de certains bâtiments, est estimé à environ 1 million d'euros. Il est réalisé grâce à une gestion maîtrisée des finances communales. Toutes ces dépenses sont autofinancées : les Gexois ne seront pas sollicités, aucun emprunt ne sera réalisé. Certes, la circulation des voitures sera perturbée durant ces travaux et celle des piétons modifiée ; les services techniques et les entreprises feront en sorte que les gênes occasionnées soient limitées en temps et en importance. Mais la ville sera ainsi embellie et plus sûre. Que les Gexois soient, par avance, remerciés pour leurs patience et compréhension.

► Demandez le programme de la voirie prévu à l'automne 2014

De nombreux travaux de voirie ont débuté et seront achevés fin décembre. Il s'agit des rues suivantes :

- **Rue de la Folatière** : recalibrage de la chaussée sur 130 m. Création d'un trottoir mixte et éclairage public : réalisés
- **Route de Mourex** : reprofilage de la route et pose d'enduits bicouches entre le carrefour de Pitegny et le chemin de l'Ovellas sur 300 m : réalisés
- **Route de Pitegny** : création d'une voie cyclable sur 230 m le long de la route de Pitegny pour rejoindre le stade de Chauvilly : réalisée
- **Les travaux sur nos rivières** : les travaux sont (quasi) terminés sur les cours d'eau de l'Oudar, du By et du Journans. 6 sites ont été aménagés. Le total des travaux est de 481 000 € TTC. Les travaux sont

subventionnés par l'Agence de l'eau, la Région et le Département à hauteur de 85 %. Le dossier sera bouclé en fin d'année 2014.

- **La collecte des ordures ménagères mieux organisée**. 2 bacs de collecte enterrés ont été installés place de l'Appétit et rue Reverchon.
- **Avenue de Perdtemps** : aménagement de la voie sur 200 m. Création de places de stationnement en épis de part et d'autre. Collecte des eaux pluviales et amélioration de l'éclairage public. Les travaux sont en cours et seront terminés fin novembre 2014.
- **Rue du Mont Blanc** : reprise complète de la voirie sur 370 m. Création d'un trottoir mixte côté Alpes et amélioration des connexions piétonnes entre la place du Jura, le collège, la bibliothèque / école de musique et la rue de Gex-la-Ville. Création de places de stationnement en zone rouge et zone bleue. Les travaux seront terminés fin novembre.

- **Chemin du Bois de la Motte** : réfection des enrobés du chemin avec création d'un réseau d'eaux pluviales et extension de l'éclairage public sur 260 m. Enfouissement partiel des réseaux. Les travaux sont en cours et seront terminés fin novembre (selon la météo).
- **Rue de la forêt de Disse** : amélioration de la voirie entre la rue des Usiniers et l'entrée de la route des jardins de Parozet sur 100 m. Les travaux seront terminés fin novembre.



La rue du Mont Blanc réaménagée.

L'agrandissement de l'école Perdtemps est en cours.

- **Rue des Terreaux** : reprise de zones pavées, abaissement de trottoirs et reprises de voiries. Les travaux seront terminés mi-novembre 2014.
- **Mise en place de 4 dispositifs ralentisseurs place Perdtemps et devant l'école de Parozet** : les travaux seront terminés fin d'année.
- **D'autres travaux** sont inscrits au chemin des Beaumes (enduits bicouches), rue du Château sur 110 m et rue de la Fontaine sur 90 m. Ces travaux seront réalisés sur 2014 ou début 2015 en fonction des conditions météo principalement.

Que réserve l'année 2015 ?

Une nouvelle voirie rue du Creux du Loup entre le mini rond-point et la route de Paris

La consultation pour recruter un maître d'œuvre chargé de l'opération d'aménagement des 870 m de voirie est en cours. Le programme dans sa globalité est évalué à 1 600 000 € TTC. Il intègre l'enfouissement des réseaux aériens le long de la rue. Les travaux seront réalisés sur plusieurs exercices budgétaires. Au budget 2015, seront proposés l'enfouissement des réseaux aériens et la réalisation effective de la partie basse, soit environ 400 m. Le programme prévoit la pose d'un réseau pluvial, la création d'un cheminement pour les piétons et la reprise de l'éclairage public.

La boucle des Vertes Campagnes sécurisée

Un maître d'œuvre sera choisi fin novembre 2014. Le programme, évalué à 1 500 000 € TTC, comprend la reprise des voiries, la mise aux normes PMR des trottoirs, le changement de l'éclairage public et des travaux d'eaux pluviales en partie basse. Au budget 2015, sera proposée la réalisation d'une partie des

travaux qui pourraient débuter été 2015 pour une durée de 4 à 6 mois. En ce moment, la CCPG renouvelle le réseau d'eau potable.

Un city stade à l'espace Perdtemps

Il sera installé au printemps 2015 à proximité des tennis. Le dossier de consultation est en cours. Des jeux pour enfants sont également à l'étude.

Pour une amélioration de la collecte des ordures ménagères et du tri

Un bac est à l'étude place de la Fontaine des 4 goulettes et face à l'école Perdtemps. Rue de Château Gagneur, une zone de tri et de collecte des OM semi-enterrée doit être réalisée en 2015. Les programmes d'aménagements neufs sont équipés de containers de tri et de bacs semi-enterrés pour les ordures ménagères.

Les anciens ateliers municipaux réaménagés

246 000 € sont inscrits au budget 2014 pour cette opération. Un accueil pour les familles endeuillées sera créé au rez-de-chaussée et un local pour l'association PGPA sera aménagé à l'étage. La façade sera totalement reprise et les travaux doivent débuter en février 2015 pour une durée de 6 mois.

La mairie bientôt accessible aux personnes à mobilité réduite

La mise en accessibilité du bâtiment (mairie et salle des fêtes) est prévue en 2015. La position du ou des ascenseurs est à l'étude. 150 000 € seront proposés au budget 2015 pour réaliser ce programme.

La piscine aussi accessible

La mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite est en cours d'étude. 50 000 € TTC seront proposés au budget 2015.



L'agrandissement du groupe scolaire de Perdtemps

Les travaux de création de 2 salles de classes dans l'ancien appartement, de deux nouveaux espaces au rez-de-chaussée pour l'accueil de loisirs et la mise en accessibilité PMR de l'école primaire ont débuté le 20 octobre et se termineront en juillet 2015. La direction de l'école a été associée au montage du dossier et au suivi hebdomadaire des travaux. La partie école maternelle débutera fin 2014 et s'achèvera en juillet 2015. Le coût des travaux est évalué à 705 000 € TTC.

L'extension du groupe scolaire de Parozet

Les 3 candidats au concours de maîtrise d'œuvre ont été retenus par le jury. Il s'agit de : Chabal architecture de Grenoble, Atelier Catherine Boidevaix de Alex (74) et de studio Gardoni architecture de Lyon. L'année 2015 sera consacrée aux études. Le jury examinera les projets le 4 février 2015. Les travaux commenceront effectivement début 2016 pour une livraison échelonnée en 2017 et 2018.

Le programme comprend la création de 7 classes supplémentaires, une nouvelle salle pour la restauration scolaire, un nouvel accueil de loisirs pour 120 enfants, la mise aux normes de l'équipement pour les personnes à mobilité réduite. Le programme est évalué à 6 000 000 € HT de travaux.



La rue du Creux du Loup.



La nouvelle piste cyclable à Pitigny.



La passe à poissons dans le Journans.



À L'HONNEUR

La Gexoïse sait rebondir...



« L'été meurtrier », référence cinématographique à l'un des films de Jean Becker, a bien failli être associé à La Gexoïse, perturbée à l'intersaison par quelques turbulences internes au sein du conseil d'administration mais également par le départ de trois salariés et de plusieurs bénévoles. Il n'en est rien, puisqu'au moment où je rédige le présent texte pour L'écho de Gex, je peux affirmer que le club vit bien et qu'il est sain. L'un de mes regrets, et pour la seconde raison évoquée dans le paragraphe précédent, reste pourtant de n'avoir pu satisfaire tous les parents désireux de réinscrire leur enfant au sein de notre association. Le 1^{er} octobre dernier, en marge d'assemblées ordinaire et extraordinaire, 7 nouvelles personnes ont rejoint le conseil d'administration, dès lors constitué de 16 personnes.

Le nouveau bureau se compose de : Laurent GRANGE (président), Damien BOUILLLOT (vice-président), Sandrine TEMPLIE (secrétaire), Adeline MONTEYNE (trésorière), Marjorie BOUDIER et Magali LAYAT (vice-secrétaires) et Stéphane PELLETIER (vice-trésorier).

Au cours des mois d'été, La Gexoïse a pu être maintenue à flot par une équipe motivée et extrêmement généreuse. Je la remercie sincèrement pour le travail qu'elle a accompli et le temps consacré. Il m'incombe désormais la lourde tâche de poursuivre, dans la continuité, ce qui a été mis en œuvre.

Pour 2014-2015, nos 370 licenciés peuvent compter sur 15 entraîneurs et 7 aide-entraîneurs pour être encadrés de manière à progresser quel que soit leur niveau. Céline GOIBEAU-BOUILLLOT, seule salariée du club, est responsable du staff technique. La formation interne reste l'une de nos priorités puisque nous incitons nos jeunes motivés à suivre les sessions d'initiations entraîneurs ou juges.

Sur le plan purement sportif, et au vu des résultats de la saison passée, La Gexoïse n'aura d'autres choix que de se montrer ambitieuse sans pour autant mettre une quelconque pression sur les gymnastes. Cependant, l'équipe junior féminine (championne de France par équipe en DN6) aura à cœur d'accéder à la division supérieure. En « grande sœur », elle devra aussi servir de modèle en montrant la voie aux plus jeunes qui tenteront de se qualifier tant en individuelles qu'en équipe aux finales nationales. Côté garçon, et après de nombreux départs, le but sera de se qualifier en région.

S'agissant des diverses manifestations organisées en ce début de saison, la première, en l'occurrence le loto, a été une réussite.

De même, les 17 et 18 octobre, les stagiaires et formateurs du stage de préparation à la « certification petite enfance », venus de plusieurs clubs de la région Rhône-Alpes, ont pu admirer et évoluer dans « notre » magnifique salle du Turet et constater ainsi que la municipalité accorde sa pleine confiance à La Gexoïse. Pour l'avenir, nos deux plus importants événements, qui se tiendront dans la salle omnisport du gymnase du Turet, seront le goûter de Noël (le 13 décembre toute la journée au gymnase du Turet) et le gala de fin de saison (date communiquée ultérieurement). Ceux-ci n'étant pas réservés exclusivement à nos membres, j'invite toutes les personnes intéressées à venir nous rencontrer. Vous pouvez également suivre l'actualité du club en consultant notre nouveau site internet : www.lagexoise.fr

Laurent GRANGE, Président de La Gexoïse

LES NOUVEAUX COMMERCES

➤ RESTAURANT LE M

Le restaurant le M a ouvert mi-septembre rue de Genève à la place de l'ancien restaurant « le Central ». À l'origine du projet, Alfred CONTEL, Marius RUNEL en cuisine et son épouse Frédérique en salle.

L'atmosphère est chaleureuse grâce à une décoration décalée, mêlant modernité et des objets qui semblent sortis tout droit d'une brocante !

Le M vous propose un menu du jour à 12 €, du mardi au vendredi et un menu à 26 €. La cuisine est à la fois traditionnelle et inventive conclue par un plateau de délicieux desserts. La carte est changée régulièrement.

26, rue de Genève – Tél. 04 50 28 78 73
Ouvert du mardi au samedi de 12 h à 13 h 30
et le soir dès 19 h – Vous pouvez suivre l'actualité du restaurant le M sur Facebook



➤ DARTY GEX



Darty a ouvert le 18 octobre dernier son 20^e magasin franchisé au Centre commercial des Vertes Campagnes, remplaçant le magasin Digital. Stéphane VEYRES reste gérant et vous propose tout l'équipement pour la maison : électroménager, image, son, multimédia et téléphonie. À noter, un large choix, un accès à toutes gammes de produits et un service après-vente performant et reconnu dont les techniciens n'hésitent pas à se déplacer.

Centre commercial des Vertes Campagnes
686, rue de Lyon – Tél. 04 50 41 68 16
Ouvert le lundi après-midi de 14 h à 19 h, du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h et le samedi de 10 h à 19 h non-stop

➤ TOPVAP STORE



Le Topvap Store a ouvert en juin dernier dans la zone artisanale de l'Aiglette. Le Topvap Store est un showroom tenu par Sandy IDESHEIM : vous pouvez essayer et acheter des cigarettes électroniques, mods mécaniques ou électroniques et des liquides français et américains. Tous les derniers week-ends du mois, des « vapéros » sont organisés pour tester le matériel et les différentes saveurs. Topvap Store propose également le service relais-colis.

146, rue des Entrepreneurs – Tél. 04 50 40 59 39
www.topvap.fr – info@freedom-e-smoking.fr
Ouvert tous les jours de 9 h à 19 h
et le dimanche matin de 9 h à 12 h

Zoom sur...



La Haute Chaîne du Jura

Un patrimoine commun à préserver ensemble !

Véritable montagne emblématique, la Haute Chaîne du Jura est pour l'essentiel de son territoire classée en Réserve Naturelle Nationale (RNN) depuis 1993.

Avec près de 11 000 ha, étendue de la frontière franco-suisse au Nord à la cluse du Rhône au Sud, elle compte parmi les plus grandes de France métropolitaine. Allant de 580 m à 1 720 m d'altitude, le contraste altitudinal procure à ce territoire une grande diversité floristique et faunistique. Les paysages et milieux qui le composent sont variés et les espèces qui y vivent sont tout autant remarquables que fragiles.

Accueillant au fil des saisons à la fois promeneurs, professionnels (alpagistes, forestiers, etc.) et naturalistes, la réserve naturelle est un territoire accessible où de nombreux usages cohabitent. Ceci étant, pour assurer la pérennité de cet espace sensible et des pratiques qui s'y déroulent, il convient d'adapter ses habitudes et ainsi respecter la réglementation en vigueur dans la RNN.

La pérennité de ce territoire d'exception dépend, entre autres, de votre comportement. Il mérite que vous restiez sur les sentiers, que le chien soit laissé à la maison et la voiture sur l'aire de stationnement prévue à cet effet. Vous découvrirez alors en toute sérénité les innombrables curiosités et richesses de la Haute Chaîne du Jura.

Le saviez-vous ?

La maison de la Réserve Naturelle, installée 135 rue de Genève dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays de Gex, vous propose une exposition permanente intitulée « Un regard d'une autre nature ».

Visite libre : du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.



Pour plus de renseignements :
MAISON DE LA RÉSERVE NATURELLE
135 rue de Genève – 01170 Gex
Tél. 04 50 41 29 65
haute.chaine.jura@espaces-naturels.fr
www.haute.chaine.jura.reserves-naturelles.org



Un gros effort sur la voirie et les bâtiments

Après le haut de la rue de la Folatière et la rue de Mourex déjà achevée, si le temps le permet, de nombreuses voiries seront remises à neuf d'ici à cette fin d'année, en particulier l'avenue de Perdtemps et la rue du Mont Blanc avec la création d'une trentaine de places de parking supplémentaires et une bande piétonne / cycliste partagée reliant le collège Le Turet au centre-ville. Seront repris également le début de la rue de la forêt de Disse, le chemin du Bois de la Motte et, au printemps, le chemin des Beaumes, la rue du Château et le haut de la rue de la Fontaine.

En 2015, ce sera le tour de la boucle principale de la rue des Vertes Campagnes. Le haut de la rue du Creux du Loup est mis à l'étude.

En parallèle, les travaux d'aménagement et de mise aux normes d'accessibilité ont débuté à l'école élémentaire de Perdtemps et le concours d'architectes pour l'extension du groupe scolaire de Parozet est lancé.

À noter également que les anciens ateliers municipaux sur le parking du cimetière abriteront les bureaux de PGPA (organisateur des salons) et le rez-de-chaussée une salle d'accueil pour les obsèques et diverses réunions. Les façades seront reprises à cette occasion. Toujours à Perdtemps, un parc de jeux pour les petits et un city-stade pour les plus grands seront opérationnels au printemps.

Notre capacité d'autofinancement nous le permettant, ces travaux n'appelleront ni emprunt ni augmentation d'impôts.

Merci à tous pour votre compréhension durant ces travaux qui sont destinés à l'amélioration de la circulation et du cadre de vie des Gexoïses.

Pour la liste Gex Avenir
Christian PELLÉ, Maire-Adjoint
en charge des travaux, de la voirie
et des espaces verts

Solidaires pour
l'Avenir de Gex



Redevance incitative (RI) : la CCPG reconnaît les loupés

Les différents échos des producteurs de déchets (bouche à oreille, articles de presse...) font apparaître ce que nous avons dénoncé lors de la mise en place de la RI : problèmes sanitaires malgré un été froid et pluvieux, dépôts sauvages, tarification injuste et non incitative dans les copropriétés où la répartition des charges d'enlèvement des ordures ménagères est faite par le syndic, tarifs de location trop élevés avec notamment des bacs de 140 L non adaptés pour les personnes seules, douze levées facturées par an, même si elles ne sont pas effectives.

Cette redevance incitative ne va certainement pas faire baisser le coût du service public : en cause les investissements nécessaires pour le terrassement des conteneurs semi-enterrés, finalement pris en charge par la CCPG, et 1,5 poste supplémentaire au service gestion valorisation des déchets en 2013. La gestion autrefois effectuée par le percepteur est confiée à un prestataire, Plastic Omnium, qui ne travaille pas pour rien.

Attendons le rapport « Prix-Qualité-Service » (PQS) 2014 pour mesurer l'impact financier de la RI, même si, en 2014, elle n'est incitative que pour les foyers disposant d'un bac personnel ou d'une carte à puces pour ouvrir les conteneurs semi-enterrés.

L'empressement pour mettre en place cette RI est-il justifié par les subventions de l'ADEME ? Quelles collectivités du SIFEAGE (150 communes) sont engagées dans la mise en place de la RI ? Uniquement le Pays de Gex, alors que celui-ci, en 2013, est classé 1^{er} pour le compostage, 1^{er} pour les recyclages plastique-aluminium et papier-carton, et 3^e pour le verre.

Les remarques des citoyens seront-elles entendues ? En tous cas, les élus (es) communautaires ont approuvé le rapport « Prix-Qualité-Service » de la gestion et valorisation des déchets le 18 septembre 2014, sans avoir reçu le compte-rendu de la seule commission d'expression des usagers : la Commission Consultative des Services Publics Locaux, réunie le 9 septembre 2014 !

Solidaires pour l'Avenir de Gex



Dans ce bulletin municipal et pendant toute la campagne des municipales de 2014, nous avons souvent évoqué la question de la culture à Gex.

Il faut distinguer deux aspects de cette politique culturelle.

D'abord il y a la partie éducation culturelle. Dans ce domaine, Gex n'a pas à rougir de la comparaison avec ses voisins. Pour ne citer que les plus emblématiques, la MJC et l'école de musique font un travail considérable et la commune participe de multiples manières à leur pérennité.

Cependant, il reste le second aspect qui est celui d'une offre culturelle pour les Gexoïses et au-delà.

Même si quelques points forts sont à signaler : le cinéma qui offre une programmation riche et accueille le festival « P'tits yeux, Grand Écran » pour les enfants, mais aussi les Confrontations gessiennes de la Photographie ou le festival « tôt ou l'arts » qui sont de réelles réussites (les 2 dernières étant avant tout des initiatives associatives soutenues par la commune), cette offre manque d'ambition et de ce fait, peine à trouver son public, la concurrence des communes voisines n'étant pas à son avantage. Essentiellement centrée sur une série de concerts tout au long de l'année, elle fait l'impasse sur des pans importants du champ culturel. De plus, elle est trop ponctuelle et ne fédère pas assez les forces vives de la commune. De ce fait, elle ne peut pas générer d'activité pour la commune.

Nous l'avons déjà proposé : la ville de Gex se prête avec ses espaces publics et avec ses salles déjà existantes à au moins deux types d'événements :

- un moment autour de la peinture et de la sculpture avec au centre une exposition à la Halle Perdtemps et des animations dans toute la ville,

- un festival centré sur la musique qui aura l'avantage d'être bien identifié dans le temps. Ces deux événements pourraient s'inscrire dans le cadre d'une programmation lémannique. Notre liste (mais je le crois beaucoup d'associations et d'habitants de Gex) sera prête à s'investir à côté de la municipalité sur ces projets. Chiche ?

Henri REDIER DE LA VILLATTE
www.henriredier.fr
Muriel CHARRE

Se divertir à Gex



SAISON CULTURELLE

➤ **MERCREDI 3 DÉCEMBRE 2014 À 16 H** **À LA SALLE DES FÊTES : « FLIC FLAG »**

Ce théâtre d'objets sortis d'une malle magique et d'ambiances poétiques est un spectacle proposé par la Compagnie des gens d'ici, originaire de Viry (Haute-Savoie). Écriture, interprétation et mise en scène : Nathalie TEXIER. Assistance technique et sonore de Guillaume BRETON. Décor et accessoires conçus et réalisés par Benoît FONTAINE, Yannick SCHLISSER, Sylvie LACOSTE, Ninon CARRIER et Nathalie TEXIER.

Durée : 30 min. Ouverture des portes dès 15 h 45. Tarifs : 8,30 € ; enfant (3 à 12 ans) : 4,40 € ; « passeport culture jeune » : 3,90 €.



➤ **VENDREDI 30 JANVIER 2015 À 21 H À L'ESPACE PERDTEMPS :** **« VALSES VIENNOISES AVEC L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE LYONNAIS (CONFLUENCES) »**

Chef d'orchestre éclectique, amoureux de toutes les musiques, Philippe FOURNIER travaille la direction d'orchestre depuis l'âge de 15 ans. En 1984, il reçoit, à l'unanimité, le premier Prix du Diplôme Supérieur de Direction d'Orchestre de l'École Normale de musique de Paris, est nommé lauréat de la Fondation Yehudi Menuhin en 1986, puis obtient son C.A. de professeur en 1991. Lorsqu'il crée, à 26 ans, l'Orchestre Symphonique Lyonnais, il entame un voyage ininterrompu jusqu'à aujourd'hui, autour de la planète.

Ouverture des portes dès 20 h 30. Tarifs : 16 € ; enfant (3 à 12 ans) : 10 € ; « passeport culture jeune » : 7 €.

Vente des billets en mairie de Gex, à l'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille et le soir du spectacle en fonction des places disponibles. Infos : 04 50 42 63 00 ou www.ville-gex.fr



ÉVÉNEMENT

Téléthon

L'ACCUEIL DE LOISIRS « LA BUISSONNIÈRE » ET LE CENTRE SOCIAL « LES LIBELLULES » FONT LEUR TÉLÉTHON AUTOUR DU JEU

➤ **Récolte de jouets neufs** entre le 3 et 28 novembre 2014 sur les sites périscolaires de Perdtemps, Parozet et Vertes Campagnes & au centre socioculturel.

➤ **Soirée Jeux à l'ACM « La Buissonnière »** mercredi 3 décembre 2014, de 17 h à 19 h, salle Barbara.

➤ **Animation sur la place du marché** samedi 6 décembre 2014 de 8 h à 13 h. Bourse aux jouets, animation « Jeux Géants », parcours en fauteuil roulant, buvette, gâteaux...

➤ **Bourse aux jouets au CSC « Les Libellules »** samedi 6 décembre de 14 h à 18 h au centre socioculturel.

« La Buissonnière » - Tél. 04 50 28 72 03

« Les Libellules » - Tél. 04 50 28 34 17

➤ PASSEPORT CULTURE JEUNE 2015

La mairie de Gex a mis en place il y a neuf ans un passeport culture destiné aux jeunes de 2 à 18 ans résidant à Gex pour qu'ils puissent bénéficier de tarifs préférentiels lorsqu'ils se rendent au cinéma Le Patio, à la piscine municipale ou aux programmations de la saison culturelle. Le passeport culture jeune 2015 sera disponible au service accueil de la mairie dès le **lundi 5 janvier 2015**. Il sera remis gratuitement sur présentation obligatoire d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et d'une photo. En 2014, 527 jeunes Gexoïses ont bénéficié de ce passeport. Profitez-en vous aussi !



Institutionnel

➤ **Lundi 8 décembre : 18 h 30**

Réunion du conseil municipal en salle du conseil

➤ **Samedi 10 janvier : 19 h**

Cérémonie des vœux de Monsieur le Maire et du conseil municipal à l'espace Perdtemps

➤ **Lundi 12 janvier : 18 h 30**

Réunion du conseil municipal en salle du conseil

Médical

➤ **Lundi 19 janvier : 10 h à 12 h 30 - 15 h 30 à 19 h**
Don du sang à l'hôpital local du Pays de Gex, 160, rue Marc Panissod à Tougin ainsi que dans le camion

➤ **Samedi 5 janvier : 14 h 30 à 16 h 30**

Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques. Avenue de la Poste

Social

➤ **Dimanche 11 janvier : dès 12 h**

Repas des Aînés organisé par le Centre Communal d'Action Sociale à l'espace Perdtemps

À l'École de Musique de Gex

➤ **Vendredi 5 décembre : 19 h**

Audition inter-classes

➤ **Samedi 6 décembre : 17 h 30**

Audition de la classe de Piano de M-H. JOTZ

➤ **Samedi 13 décembre**

14 h : Audition de la classe de Chant de Fr. GRAND et de la classe de Saxophone de St. KOBLOTH

15 h 30 : Audition de la classe de Violoncelle de R. ABEILLE

17 h 30 : Audition de la classe de Piano de S. ALVAREZ

➤ **Dimanche 14 décembre : 17 h**

Audition des classes de Musique d'ensemble

➤ **Mercredi 17 décembre : 19 h 30**

Audition de la classe de Flûte de N. MEKDJIAN

➤ **Dimanche 18 janvier : 17 h 30**

Concert Piano 4 mains S. ALVAREZ / M. AZZOUZ

Associations / Écoles

➤ **Samedi 29 novembre : 20 h 30**

Super loto organisé par l'USPG Rugby à l'espace Perdtemps. Ouverture des portes dès 18 h 30

➤ **Du 3 décembre au 24 décembre**

Gex fête Noël (voir page 5)

➤ **Vendredi 5 décembre**

Fête de Noël organisée par les Enfants de Perdtemps à l'espace Perdtemps

➤ **Samedi 6 décembre**

8 h à 13 h - 14 h à 18 h : Opération Téléthon sur le marché et au centre socioculturel « Les Libellules » (voir encadré)

18 h : Fête de la Sainte Barbe, patronne des Sapeurs-Pompiers à l'espace Perdtemps : revue du personnel, remise de diplômes et de grades, allocutions puis vin d'honneur offert par la municipalité

➤ **Mardi 9 décembre**

Spectacle de Noël de l'école maternelle des Vertes Campagnes à l'espace Perdtemps

➤ **Samedi 13 décembre**

Repas dansant organisé par l'école de rugby à l'espace Perdtemps

➤ **Mercredi 24 décembre : 18 h 30**

Spectacle tout public autour d'un conte de Noël et d'une crèche vivante à l'espace Perdtemps suivi à 19 h 15 de la procession aux flambeaux puis à 19 h 30 de la messe de Noël des familles, elle-même suivie à 22 h 30 par la messe de Noël



Gex pratique

État civil

Naissances

Théo MARQUET	03.04.2014
Valentin MARTINE	06.06.2014
Gabin BEYRAND-PETERMANN	26.08.2014
Alix PETIOT	28.08.2014
Capucine CLOUZET	17.09.2014
Enola CHARPIGNON	29.09.2014
Enola LLAURADO	29.09.2014
Anna ANDREY GERIN	04.10.2014
Ryan WIRBA COSSON	05.10.2014
Fatima BENHAMOU	06.10.2014
Mohamed BENHAMOU	06.10.2014

Mariages

Zina ICHEBOUDENE et Abderrahmane AIT SALEM	18.10.2014
--	------------

Décès

Monique DALLENOGARE veuve POMARI	31.08.2014
Lucien CHAIGNON	15.10.2014

Dernière minute :

Enquête publique BHNS

Dans le cadre du projet de création d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service entre Gex et Ferney-Voltaire, le Conseil Général de l'Ain ouvre une enquête publique **jusqu'au 13 décembre 2014**. Le registre d'enquête est disponible aux services techniques de la mairie de Gex. Le dossier est consultable sur www.ain.fr/bhns.

Faites votre cinéma ! Votre avis nous intéresse

- Le cinéma municipal de Gex ne possède qu'un écran.
- Il a une proximité directe avec des cinémas de plus d'un écran diffusant des films en sortie nationale grand public pendant 5 semaines (voire plus).
- La disponibilité des films est de 5 semaines après la sortie pour une salle n'ayant qu'un seul écran.

Compte tenu de ces éléments et de la diversité du public du cinéma Le Pat'io, la programmation s'est orientée, depuis dix ans environ, vers des films d'auteur, jeune public et grand public, en version originale (sous-titrée en français) et en version française (selon la disponibilité des versions).

Pour conserver le lien avec notre public, nous souhaitons vous consulter afin d'être au plus proche de vos attentes :

- Préférez-vous les films d'auteur en :
 - ☐ version française ?
 - ☐ version originale (sous-titrée en français) ?
- Préférez-vous les films grand public (ex. : grosses productions américaines et françaises) en :
 - ☐ version française ?
 - ☐ version originale (sous-titrée en français) ?
- Préférez-vous :
 - ☐ les films d'auteur (Art et essai) ?
 - ☐ les films grand public (grosses productions américaines et françaises) ?

Nous vous remercions de retourner ce coupon à l'accueil de la mairie ou au cinéma Le Pat'io d'ici le vendredi 19 décembre.

Permanences des élus

> **Patrice DUNAND, Maire**
Personnel, Sécurité et Administration
Sur rendez-vous

> **Dominique COURT, 1^{er} Adjoint**
Affaires culturelles et Jeunesse
Sur rendez-vous : Mercredi : 16 h à 18 h
Jeudi : 9 h à 11 h 30

> **Christian PELLÉ, 2^e Adjoint**
Travaux, Voirie, Espaces verts
et Environnement
Permanence : Lundi : 9 h à 10 h 30
Jeudi : 9 h à 10 h 30
Sur rendez-vous : Lundi : 10 h 30 à 12 h
Jeudi : 10 h 30 à 12 h

> **Sandrine VANEL-NORMANDIN, 3^e Adjointe**
Urbanisme et Transport
Sur rendez-vous : Mardi : 14 h à 16 h 30
Mercredi : 9 h à 12 h

> **Daniel ROBBEZ, 4^e Adjoint**
Associations et Sports
Sur rendez-vous : Jeudi : 17 h 30 à 19 h 30

> **Hélène MOREL-CASTERAN, 5^e Adjointe**
Affaires scolaires
Sur rendez-vous : Mardi : 14 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

> **Benoit CRUPENNINCK, 6^e Adjoint**
Tourisme et Développement économique
Permanence : Lundi : 9 h 30 à 11 h
Sur rendez-vous : Lundi : 11 h à 12 h

> **Monique MOISAN, 7^e Adjointe**
Affaires sociales
Sur rendez-vous : Lundi : 9 h à 11 h 30
Jeudi : 9 h à 11 h 30

> **Jérémy VENARRE, 8^e Adjoint**
Communication et Valorisation du patrimoine
Sur rendez-vous : Mardi : 18 h 30 à 20 h

> **Véronique GILLET, 9^e Adjointe**
Logement
Sur rendez-vous : Lundi : 15 h à 17 h
Vendredi : 9 h 30 à 11 h 30

Horaires d'ouverture

> **Mairie**
77 rue de l'Horloge - BP 407
01174 GEX CEDEX
Tél. 04 50 42 63 00 - Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr - www.ville-gex.fr
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 14 h à 18 h
Vendredi : 8 h à 12 h - 14 h à 17 h
Fermure exceptionnelle de la mairie les mercredis 24 et 31 décembre, après-midi.

> **Bibliothèque municipale**
Lundi, jeudi, vendredi : 15 h à 19 h
Mardi : fermée
Mercredi : 10 h à 12 h - 15 h à 19 h
Samedi : 10 h à 12 h
Tél. 04 50 41 86 92

Vacances scolaires : mêmes horaires
Fermée les mercredis 24 et 31 décembre, après-midi.

> **Piscine municipale**
En période scolaire :
Lundi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Mardi : 18 h à 19 h 45
Mercredi : 14 h à 18 h 45
Jeudi : 12 h 30 à 13 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Vendredi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Samedi : 9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45
Dimanche : 9 h à 12 h 15
Tél. 04 50 41 66 21

Vacances de Noël :
Fermure du lundi 22 décembre 2014 au dimanche 4 janvier 2015

> **Police municipale**
Lundi au jeudi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h
Vendredi : 8 h à 9 h
Samedi : 10 h à 11 h
Tél. 04 50 42 63 09

> **Office de Tourisme Gex - La Faucille**
Du lundi au vendredi :
9 h 30 à 12 h - 14 h 30 à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
Tél. 04 50 41 53 85

Éducation

> **Inspection de l'Éducation Nationale**
Circonscription du Pays de Gex
26 rue Charles Harent - 01170 GEX
Tél. 04 50 40 76 60 - Fax : 04 50 99 71 33

Services administratifs

> **Caisse d'Allocations Familiales**
Cité administrative Simone Veil
62 rue de Genève à ST-GENIS-POUILLY
Tous les mercredis, sans rendez-vous :
10 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 15 h 30

> **Conseils juridiques gratuits (CIDF - CDAD - ADIL - avocat - conciliateur de justice)**
Sur rendez-vous en contactant le Point d'accès au droit
Tél. 04 50 41 35 86

> **Communauté de Communes du Pays de Gex**
135 rue de Genève
Du lundi au jeudi : 9 h à 12 h 30 - 14 h à 18 h
Vendredi : 9 h à 12 h 30 - 14 h à 16 h

> **Mutualité Sociale Agricole**
Salle des arcades : 9 h à 12 h
3^e jeudi (sans RV)

> **Point Accueil Solidarité de Gex**
228 avenue des Alpides
Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h
Tél. 04 50 41 54 62

> **RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)**
Salle des arcades
4^e mardi : 10 h à 12 h
(contacter M.TIGNAC 04 74 50 40 68)

> **Service emploi CCPG**
135 rue de Genève
Entretiens sur rendez-vous
Tél. 04 50 42 65 00 - emploi@ccpg.fr
Offres d'emploi sur : www.ccp.g.fr/emploi

Numéros utiles

> **Ramassage des encombrants**
ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86
Collecte à domicile sur rendez-vous

> **Déchetteries du Pays de Gex**
VERSONNEX (CD 15) : 04 50 42 74 74
ST-GENIS (chemin du Moulin des Ponts) :
04 50 42 09 41
PERON (Lotissement du Pré Muny) :
04 50 59 14 64
Ouverture au public (de novembre à février)
Lundi au vendredi :
8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h
Samedi : 8 h 30 à 17 h
Dimanche : 9 h à 12 h
Fermure tous les jours fériés

> **N° Vert : 0 800 800 215**
pour le tri, le compostage et les demandes de composteurs, les demandes de bacs à ordures ménagères.
Pour toute autre information :
04 50 99 12 01 ou dechets@cc-pays-de-gex.fr

Numéros d'urgence

> **Pharmacies de garde : 32 37**
> **Médecins de garde : 15**
> **Gendarmerie : 04 50 41 54 26 ou 17**
> **Pompiers : 18**
> **Hôpitaux :**
Centre Hospitalier Alpes Léman
(Contamine-sur-Arve) : 04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) :
08 26 30 00 74
Saint-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65
Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

Foire

Vendredi 5 décembre 2014, place du Jura de 8 h à 18 h

